Département de HAUTE SAONE
Commune d'AUTET – 70180 –

Arrêté de circulation alternée pour cause de travaux

Le maire de la commune d'AUTET

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de la route ;

Considérant les travaux de terrassement sur 22 mètres en traversée de route pour branchement complet aéro-souterrain ENEDIS qui auront lieu entre le 25 MARS 2024 et le 26 AVRIL 2024 sur la Rue des Lennery ;

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRÊTÉ:

Article 1
La circulation des véhicules sera alternée sur la voie suivante : RUE DES LENNERY entre le numéro 1 et le numéro 14 et ce, du 25 MARS 2024 au 26 AVRIL 2024.

Article 2
Pendant cette période, une seule voie de circulation sera maintenue et un sens de circulation alterné, régulé par des feux tricolores (ou manuellement), sera mis en place.

Article 3
Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit dans les voies ou les parties de voies suivantes : Rue des Lennery du N° 1 au N° 14

Article 4
M. le commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Ampliation sera transmise à l'Entreprise SNCTP Zac Valentin Rue des Salines 25480 ECOLE VALENTIN chargée des travaux et de la mise en place de la signalisation.

Fait à AUTET le, 22 mars 2024

Le maire

Dominique PERILLOUX

MAIRIE D'AUTET (Hte Saône)

1 rue du four 70180 AUTET
Tél. : 03.84.67.10.67
mairieautet@wanadoo.fr